

A retourner à :

TéléMarécottes S.A.
Place de la Télécabine 5

1923 Les Marécottes

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Se référant à la décision prise par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 septembre 2017 en application des exigences de l'article N° 651 CO d'augmenter le capital-actions de TéléMarécottes SA de CHF 1'501'780.- à 7'001'780.-

je soussigné(e) déclare souscrire

actions nominatives de CHF 250.00 de valeur nominale

soit au total CHF

Je m'engage à verser le montant du prix de souscription sur le compte de consignation auprès de la BCVs à Sion, IBAN N° CH14 0076 5001 0326 2210 9.

Je consens expressément au fait que cette augmentation autorisée du capital-actions est prévue sur une période maximale de 2 ans, mais que le Conseil d'Administration soit autorisé à l'exécuter à sa convenance en une ou plusieurs fois.

Nom et prénom :

Adresse complète :

Adresse mail :

Date et signature :